

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20230502

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq mai à 20 h 00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Dollon, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation

17 mai 2023

MM. BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GUIBERT Aris, JAMOIS Xavier, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MASSÉ Nicolas, MERCIER Marc, MORIN Sébastien, NICOLAÏ Christophe, PLUT Jean-Claude, POTTIER Louis, VADÉ Prosper et Mmes BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires.

Date d'affichage

17 mai 2023

Étaient excusés :

Nombre de conseillers

En exercice : 42

Présents : 31

Votants : 36

M. BORDEAU Christian
M. CHÉRON Michel
M. DARROY Claude donne pouvoir à Philippe LEBERT
M. FOUCAULT Yves
M. GRÉMILLON Patrick
M. LABURTHE-TOLRA Benjamin donne pouvoir à Michel LEROY
M. MARTEL Jean-Pierre donne pouvoir à Éléonora STERBA
M. PARIS Hubert
M. PITOU Jean-Philippe donne pouvoir à Catherine MENU
Mme BESNIER Claire donne pouvoir à Jean-Pierre MARIAIS
Mme RENARD Candy

Monsieur MORIN Sébastien est nommé secrétaire de séance.

OBJET : SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU PERCHE SARTHOIS CHANGEMENT DE DELEGUE POUR LA COMMUNE DE SAINT CALAIS

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée, la délibération n° 20210602 en date du 24 juin 2021, désignant les délégués au Syndicat Mixte du Pays du Perche Sarthois.

Monsieur le Président expose au Conseil Communautaire que Madame Françoise HAUSSON de la commune de Saint-Calais a cessé ses fonctions au sein du Syndicat Mixte du Pays du Perche Sarthois.

Par conséquent, cela implique des modifications de représentation de la commune de Saint-Calais au sein du Syndicat Mixte du Pays du Perche Sarthois.

Monsieur le Président indique que la commune de Saint-Calais propose de nommer la personne suivante :

- Monsieur Marc MERCIER – délégué titulaire,
- Madame Catherine MENU – déléguée suppléante.


Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide de ne pas procéder au vote à scrutin secret et élit à l'unanimité, les délégués désignés ci-dessus permettant ainsi de respecter le nombre de 21 délégués titulaires et suppléants pour représenter la Communauté de Communes des Vallées de la Brayé et de l'Anille au sein du Syndicat Mixte du Pays du Perche Sarthois.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 26 mai 2023

Le Président,

Michel LEROY



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Fiacre
72120 SAINT-CALAIS